

## ISfec Actualités

### Edito : Tuteur, une belle mission

En ce début d'année, l'ISFEC Normandie entend mettre l'accent sur la fonction de tuteur. En tant que délégué à la tutelle de la formation, je ne peux que souligner la commune racine, tuteur, tutelle, pour des engagements au service de la croissance de l'Autre ! Etre tuteur c'est, dès l'origine du mot, "être celui qui protège". C'est-à-dire manifester une posture, une attitude d'accompagnement d'un collègue. C'est bien emprunter ce beau chemin de l'enseignement et cheminer ensemble comme le Christ nous l'a enseigné. Aussi, je remercie vivement ceux qui acceptent le risque renouvelé d'être un compagnon professionnel. A tous, je souhaite une bonne et sainte année 2015 !

Dominique DESRUES - Directeur diocésain. Enseignement Catholique du Calvados



Partage spirituel du 19 décembre 2014

### Etre tuteur en 2014/2015

Depuis la rentrée, les tuteurs recrutés pour 2014/2015 se sont engagés dans l'accompagnement d'un professeur durant sa période de mise en situation professionnelle vers la titularisation : PSTG à temps plein ou M2 en alternance, praticiens en Haute ou Basse Normandie, sur un même établissement ou non, les profils et modalités de tutorat sont divers. Acteurs essentiels de la formation des enseignants, les tuteurs ont accueilli leur mission et se forment à l'ISFEC pour optimiser leur action. Après

une phase de visites/échanges, le mois de janvier 2015 se marque par un bilan intermédiaire des compétences en construction : l'occasion d'identifier les forces et les besoins de la personne accompagnée. Chaque tutorat est unique, riche en partages et échanges, il se construit chemin faisant en lien avec les pairs, les formateurs référents, les Chefs d'établissement, l'ISFEC Normandie, Formiris, les Directions Diocésaines et les Inspections académiques.

Laurence MALARD - Formatrice ISFEC Normandie

### Le CERCL

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues est un outil majeur pour la transparence, la compréhension mutuelle et la comparabilité des dispositifs pédagogiques en Europe, mais aussi des qualifications en langue. C'est un outil de réflexion utilisable par toutes les langues dans tous les pays européens et un outil de travail pour l'enseignant de langue ; c'est un outil de promotion du plurilinguisme pour faciliter les échanges entre les apprenants et les enseignants de la Communauté Européenne. Le cadre introduit un certain nombre de nouveautés, notamment l'approche actionnelle, les niveaux de compétences, la prise en compte des compétences générales de la compétence communicative et un découpage de la compétence communicative en activités de communication langagière. Il insiste de manière très im-

portante sur l'évaluation positive. Le CERCL définit six niveaux de compétence de A1 à C2, de l'utilisateur élémentaire à l'utilisateur expérimenté. Les niveaux à atteindre sont A1 à l'école élémentaire, B1 et A2 (respectivement pour les LV1 et LV2) au collège puis B2 et B1 (respectivement pour les LV1 et LV2) au terme des études secondaires. La formation continue tente d'aider les enseignants du 1er degré à mettre en place un enseignement qui rend le cadre opérationnel : avec d'une part « l'approche actionnelle » qui permet à l'élève de savoir mobiliser la langue dès lors qu'il a une tâche à accomplir ; avec d'autre part « des tâches communicatives » où l'enseignant propose des activités à travers lesquelles l'élève va devenir compétent c'est-à-dire capable d'utiliser ses connaissances, de résoudre

ses difficultés grâce à des outils et des stratégies. Ainsi l'usage de la langue n'est pas dissocié des actions accomplies par celui qui est à la fois locuteur et acteur social. Notre action en formation continue tente de mettre en place les principes du CECRL. Elle est construite selon une progression des apprentissages s'étalant sur toute une année scolaire, que l'enseignant pourra adapter en fonction de son propre projet pédagogique et du niveau de ses élèves.

Cathy HILLMAN - Formatrice ISFEC Normandie

### A vos agendas

**Journée « PORTES OUVERTES » :**  
**Mercredi 1er avril 2015, 14h-18h**  
**à Hérouville-Saint-Clair**